

Droit de passage pour agrandissement de celui ci

Par Tassan Michele, le 04/06/2018 à 17:11

Je suis propriétaire d une maison avec un chemin dont je doit le droit de passage aux maisons bordant celui ci mais un des propriétaires à vendu à un promoteur pour faire 4 villas et a donc demandé aux propriétaires bordant celui ci de lui vendre une bande de3m afin d obtenir 6m de large pour etre dans la légalitée de mon coté j aimerai vendre une parcelle de mon terrain pour faire 2villas mais on me demande d agrandir encore de2m cequi est impossible etant propriétaire de ce chemin je me trouve lésé et me demande si c est bien normal merci de votre réponse